

OBJECTIFS :

- Permettre l'installation pour obtenir les aides à l'installation, les prêts bonifiés
- Répondre aux multi-compétences nécessaires à un futur chef d'entreprise
- se reconverter aux métiers agricoles



MÉTIERS POSSIBLES :

- Chef d'exploitation
- Chef de production
- Chef d'un atelier



Votre formation comporte 10 Unités Capitalisables dont 10 UC Nationales de Qualification (UC) et 2 UC d'Adaptation Régionale (UCARE)

Les Unités Capitalisables Générales

UCG 1 - Connaissances et techniques liées au traitement de l'information :

- Communication orale et écrite
- Mathématiques
- Informatique et technologie de l'information et de la communication

UCG 2 - Les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture :

- Sciences du vivant
- Caractéristiques des liens entre agriculture et société

Les Unités Capitalisables Professionnelles

UCP 1 - Diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement :

- Fonctionnement d'une exploitation agricole
- Diagnostic dans une perspective de durabilité

UCP 2 - Les dynamiques sociales et professionnelles du territoire :

- Les composantes du territoire
- Développement du territoire

UCP 3 - Gestion du travail dans l'exploitation :

- Caractéristiques de l'emploi au sein de l'exploitation
- L'organisation du travail dans une exploitation

UCP 4 - Suivi administratif et gestion de l'exploitation :

- La gestion administrative, technico-économique et financière de l'exploitation
- Situation fiscale et juridique de l'exploitation

UCP 5 - Commercialisation des produits de l'exploitation :

- Le marché
- La politique commerciale

UCP 6 - Le projet professionnel :

- Projet d'installation : faisabilité et durabilité
- Projet de salariat : techniques de recherche d'emploi



Les Unités Capitalisables Techniques (UCT)

Deux UCT sont à définir dans le parcours de formation selon le projet et les possibilités de mise en œuvre parmi la liste ci dessous. Certains associations d'UCT ne sont pas réalisable . **Ce choix d'UCT est à valider par votre référent-recrutement.**

	UCT (Unités Capitalisables Techniques)	Formation en groupe	Formation en auto-formation*	Lieu
<input type="checkbox"/>	Conduire un atelier de production laitière	X		Rouffach ou Obernai
<input type="checkbox"/>	Conduire un atelier de production d'animaux de boucherie	X		Rouffach ou Obernai
<input type="checkbox"/>	Conduire un atelier de production porcine		X	Rouffach + regroupement
<input type="checkbox"/>	Conduire un atelier avicole		X	Rouffach + regroupement
<input type="checkbox"/>	Conduire un atelier apicole		X	Rouffach + regroupement
<input type="checkbox"/>	Conduire un atelier grandes cultures	X	X	Rouffach ou Obernai
<input type="checkbox"/>	Conduire un atelier viticole	X		Rouffach ou Obernai
<input type="checkbox"/>	Conduire un atelier maraîchage biologique	X	X	Wintzenheim – Obernai et Rouffach
<input type="checkbox"/>	Conduire un atelier de vinification et d'élevage des vins	X		Rouffach ou Obernai
<input type="checkbox"/>	Gérer les équipements de l'exploitation agricole	X		Obernai
<input type="checkbox"/>	Conduire un atelier en vue de la multiplication du cheptel : production d'essaims et de reines		X	Rouffach + regroupement

*Les UCT pourront être suivies à l'Espace Ressources de Rouffach en autoformation avec un accompagnement Dans ce cas, la formation s'effectuera de façon individuelle avec des ressources papier et multimédia fournies par un autre CFPPA de France, 2 à 3 semaines de regroupement peuvent être programmées dans le CFPPA partenaire tout au long de l'année.

INFOS PRATIQUES :

Formation possible en 1, 2 ou 5 ans maximum (parcours individualisés).

- **Durée :** 1071 heures en centre + 315 heures de stages en entreprise (la durée peut varier en fonction des Validations Acquis Académiques et de la date d'entrée en formation).
- **Dates :** de septembre à juin ou de janvier à décembre.
- **Lieu :** Rouffach et Obernai
- **Niveau :** diplôme d'état de niveau 4, homologué par le Ministère de l'Agriculture.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME :

- L'obtention du BP REA passe par la validation de l'ensemble des Unités Capitalisables (UC) qui délimitent les connaissances et les savoir-faire à acquérir.
- *Vous pouvez bénéficier de la Validation d'Acquis Académiques (VAA) selon les diplômes dont vous êtes déjà titulaire.

UCARE – Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

2 UCARE à définir.

Thèmes des UCARE proposés par l'équipe pédagogique selon les spécificités régionales et les projets des stagiaires.

UCARE déjà proposées : découverte d'une région viticole, conduite biologique de la vigne, arboriculture fruitière, transformation des produits laitiers et carnés, conduite du matériel viticole.



CONDITIONS D'ADMISSION

- **Avoir 18 ans**
- Avoir une **expérience dans le secteur agricole ou viticole** ou réalisation d'une **Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel** (bilan à retourner au CFPPA et justificatifs d'expérience professionnelle à fournir), ou être issu du dispositif ADEMA
- Financement de la formation continue (contrat professionnalisation, congé individuel de formation, demandeur d'emploi...)

Condition obligatoire pour le dossier d'inscription à l'examen :

- **Si vous avez un diplôme ou avez suivi un cycle de BEPA ou une classe de second cycle :** justifier d'**1 an à temps plein** (soit 1820 heures) d'expérience professionnelle **avant l'entrée en formation** ou la copie d'un **contrat de professionnalisation** à l'entrée en formation et à la fin des 24 mois une attestation de l'employeur qui stipule que vous avez bien suivi le contrat de professionnalisation sur 2 ans.
- **Si vous n'avez pas de diplôme :** justifier d'**1 an à temps plein** (soit 1820 heures) d'expérience professionnelle **dans le secteur** de la formation choisie **ou 3 ans** (soit 5460 heures) d'expérience professionnelle **hors secteur** de la formation choisie.

**Des réunions d'information sont régulièrement organisées par le CFPPA de Rouffach.
Renseignements et inscription au 03.89.78.73.07**